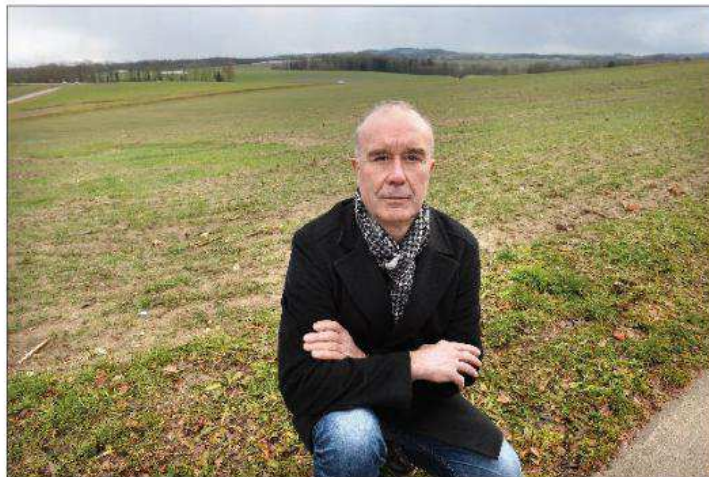




Les trois îlots de bâtiments se verront octroyer une surface de 100 m² pour des locaux communautaires. Dolci Architectes



Yves Pellaux, syndic du village, se réjouit d'accueillir 130 logements sur ce terrain, d'ici à 2021. Michel Duperré

Le futur quartier «Longemale» verra le jour

POMY ■ Le Conseil général a accepté un plan partiel d'affectation qui accueillera 260 habitants d'ici à 2021. Ce projet s'inscrit dans la volonté de la Commune de promouvoir le développement durable et la mixité sociale.

Les membres du Conseil général de Pomy ont accepté, à une large majorité, le plan partiel d'affectation (PPA) «Longemale», lundi dernier. Cette parcelle de 18 500 m² accueillera 130 logements, d'ici à 2021. Ce vaste projet s'inscrit dans le cadre de l'agglomération yverdonnoise AggloY, qui ne cesse de se développer et d'attirer de nouveaux résidents.

Situé à proximité du centre de formation professionnelle spécialisée ORIF, ce futur quartier est «idéal» selon le syndic du village Yves Pellaux. «Il bénéficie d'une

desserte de transports publics intéressante et il est propice à la mobilité douce», poursuit l'édile.

Qualité urbaine durable

La Commune a acquis cette parcelle en 2009 et a fait appel au bureau d'architectes Dolci, à Yverdon-les-Bains, pour réaliser le projet, qui a été soumis à l'enquête publique en juin dernier. A la suite de deux séances de conciliation avec les deux opposants au PPA, ces derniers se sont rétractés.

Ce futur quartier -quelque 260 habitants sont attendus-

s'inscrit dans la volonté de la Commune de répondre aux exigences du développement durable tout en promouvant la mixité sociale. «Des familles, des étudiants, mais aussi des personnes âgées pourront loger dans ces appartements, affirme Yves Pellaux. De plus, les rez-de-chaussée seront occupés par des petits commerces.» Des patios, des espaces publics et des aires de stationnement extérieures, ainsi qu'un parking souterrain seront aménagés.

Pour faire face à cette future augmentation de la population, la

Commune prévoit également d'agrandir son collège. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'Association scolaire intercommunale d'Yvonand et environs.

Le PPA «Longemale» sera affecté en zone d'habitation de moyenne densité. Pour compenser cette perte, une zone d'utilité publique qui longe le cimetière sera, quant à elle, modifiée en zone agricole.

Le dossier sera prochainement déposé devant le Conseil d'Etat. Les premiers bâtiments pourraient voir le jour d'ici à 2021.

VALÉRIE BEAUVERD ■

La Croche Chœur a donné de la voix

PHOTOS: MICHEL DUVOISIN
TEXTE: RÉD.



Les voix du chœur mixte, La Croche Chœur, ont résonné, à l'occasion du traditionnel concert de Noël, au Temple de Grandson, dimanche dernier.



Dirigés par Yolande Meynent, les chanteurs ont, entre autres, interprété «Nuit de Noël» et «Au coeur de la nuit».